



La Chambre Nationale des Propriétaires ouvre sa 5ème délégation régionale à Bordeaux

Historiquement implantée en Ile-de-France, la Chambre Nationale des Propriétaires* se développe sur l'ensemble du territoire français, en mettant en place des délégations régionales. Après la Normandie, la région Rhône-Alpes, la Côte d'Azur et la Provence, La Chambre Nationale des Propriétaires inaugure en Aquitaine sa 5ème délégation régionale le lundi 2 novembre 2015 à 18h30 à l'Athénée Municipal - Place Saint-Christoly à Bordeaux.

Objectif de cette délégation : permettre aux adhérents de bénéficier de consultations auprès d'experts bénévoles (avocats, architectes, experts en immobilier...) et de tous les services proposés par la Chambre Nationale :

- information, conseil et aide sur le plan juridique, fiscal et technique par le biais de spécialistes, de supports d'information, de documents pré-établis, de conférences et de formations
- avantages tarifaires et conditions préférentielles consenties par nos partenaires (Orange, Barnes, Citya, Antargaz, Primonial, Empruntis...)
- représentation des adhérents et défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Pilotée par Ludovic Dewaele (architecte DPLG), **la délégation est composée** de Maître Delphine Bron (avocat immobilier), Maître Gérard Navaro (avocat fiscaliste) et Maître Valentine Shrameck-Montebello (notaire).

Chambre Nationale des Propriétaires Première association de défense et de services pour les propriétaires et copropriétaires, la Chambre Nationale des Propriétaires représente 11 000 adhérents et 120 000 lots sur le marché immobilier. Elle a vocation à accueillir et conseiller les propriétaires, copropriétaires, syndics bénévoles ou futurs acquéreurs immobiliers. <http://chdp.asso.fr/>